

COUPE DE PROVENCE

Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels

DATE : Samedi 17 Février 2024

SALLE : GYMNASSE DE LA MARTINE

ADRESSE : 51 Chem de la Martine, 13015 Maeseille 15 (Prom. du canal de Marseille)

BILLETTERIE : Gratuit

ENGAGEMENT : Gratuit

CATEGORIES : Poussins – Pupilles – Benjamins - Minimes / Masculins et Féminins

EPREUVES : Quyen (mains nues) et Bai Vu Khi (Quyen armes) et Song Dau (combat)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 15 février 2024*

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur <https://sites.ffkarate.fr/bouchesdurhone/>

Epreuves techniques en individuel & Combat

8h00 : Arrivée des officiels + débriefing

8h30: Arrivée des compétiteurs Individuel QUYEN et BAI VU KHI

Contrôle administratif et pointage Poussins / Pupilles /Benjamins/Minimes/Cadets/juniors/Séniors/Vétérans

09h00 : Début de de la compétition *Technique Quyen (Quyen mains nues)*

10h30 : Début de de la compétition *Technique BAI VU KHI (Quyen avec armes)*

10h30: Arrivée des compétiteurs « Combat » + *Contrôle administratif et pesées des :
Poussins / Pupilles /Benjamins/Minimes*

11h : Début des compétitions « combat » avec les *Poussins / Pupilles /Benjamins/Minimes*

11h30: Arrivée des compétiteurs « Combat » + *Contrôle administratif et pesées des :
Cadets/juniors/Séniors/Vétérans*

12h Pause

13h Remise des médailles pour les catégories techniques

13h30 : Reprise des compétitions « Combats »

17h Remise des médailles pour les catégories Combats

18h : fin de la compétition

Informations complémentaires

- Cette compétition est organisée selon le règlement technique des Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels.
- Il est demandé à chaque club qui participe de fournir un minimum de 2 arbitres. « Merci pour votre investissement ».

IMPORTANT : le poids du compétiteur doit être vérifié par le responsable du club et doit correspondre à la catégorie de poids renseignée lors de l'inscription. Aucun changement de poids ne sera effectué le jour de la compétition.

***Inscriptions :** Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription.

Aucune inscription sur place.

Obtention de l'Identifiant et Mot de passe ffkcompetition.fr :

Le Président ou Correspondant du club doit en faire la demande par mail auprès du Service Compétitions en indiquant le numéro d'affiliation du club : amv@ffkarate.fr

Pour toute demande concernant l'organisation : Christophe Girard, – 06 14 64 31 82 -